



CANADA

# Débats du Sénat

---

3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 95

---

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Déclaration de

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le lundi 21 mars 2011**

## LE SÉNAT

Le lundi 21 mars 2011

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui afin d'attirer l'attention du Sénat sur la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, telle que décrétée par les Nations Unies.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville, en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives au laissez-passer imposé par l'apartheid. En proclamant cette Journée internationale, en 1966, l'Assemblée générale a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

À l'occasion de cette journée, honorables sénateurs, permettez-moi de souligner que l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit.

[Traduction]

Honorables sénateurs, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale nous rappelle la responsabilité collective qui nous incombe de promouvoir et protéger les idéaux qui sont inscrits dans la Charte des droits et libertés, à savoir la tolérance, les droits de la personne, l'égalité, la diversité et la justice.

En dépit de l'existence de lois favorisant la tolérance et la diversité au Canada et de la croissance de la diversité dans notre pays, des actes de racisme et d'intolérance continuent de se produire. Qu'il soit question de faibles niveaux d'intégration, du caractère systématique du profilage racial ou de taux de chômage élevés, les

minorités visibles sont quotidiennement confrontées à la discrimination.

[Français]

Dans ma propre province l'Alberta, des initiatives de conscientisation et d'apprentissage se dérouleront au cours de la semaine pour souligner et promouvoir cette journée. À titre d'exemple, l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society organise une journée de réflexion autour du thème « Le racisme au Canada : fiction ou réalité », où des documentaires, des témoignages et des exposés seront présentés à la communauté.

Cette année, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est consacrée à la lutte contre la discrimination envers les personnes d'ascendance africaine, ce qui s'inscrit dans le droit fil de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer 2011 l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine.

[Traduction]

Pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale de 2011, le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a déclaré ce qui suit :

La discrimination dont sont victimes les personnes d'ascendance africaine est pernicieuse. Dans bien des cas, l'intolérance manifestée à leur égard les condamne à la pauvreté, pauvreté qui sert ensuite de prétexte pour les exclure encore davantage. Les préjugés dont elles font l'objet les empêchent souvent d'avoir accès à l'éducation [...]

**Son Honneur le Président :** À l'ordre! Le temps de parole du sénateur est écoulé.

---